

DECLARATION D'ADHESION

Je soussigné,

- certifie sur l'honneur :
 - l'exactitude des indications portées ci-dessus ;
 - que l'entreprise ne fait pas l'objet d'une quelconque procédure et qu'elle est actuellement exempte de toutes difficultés financières et économiques ;
 - que l'entreprise est parfaitement à jour de toutes ses cotisations sociales et/ou dettes fiscales ;
 - que l'entreprise est parfaitement à jour de toute déclaration sociale et/ou fiscale ;
 - que le montant des capitaux propres de l'entreprise a toujours été supérieur au montant du capital social au cours des trois derniers exercices et ne comporte aucun report à nouveau déficitaire ;
 - que le fonds de roulement net de l'entreprise au cours des deux derniers exercices est resté positif ;
 - que l'entreprise ne fait l'objet d'aucune inscription au registre des protêts, au registre du privilège du Trésor ou au registre du privilège de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires ;
 - que l'entreprise n'a aucun litige ou procès en cours ;
 - que l'entreprise a déposé les documents de fin d'exercice au Greffe ;
 - que l'entreprise n'a jamais émis de chèque sans provision ou retourné de traites impayées au cours des cinq dernières années ;
 - que l'entreprise n'utilise pas de façon permanente le découvert bancaire ;
 - que le résultat de l'entreprise pour chacun des trois exercices, présente (hors production immobilisée, hors subventions, hors reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges) un bénéfice d'exploitation, un bénéfice courant avant impôt et un bénéfice net ;
 - que les provisions inscrites au bilan de l'entreprise couvrent la totalité des risques et charges prévisibles à ce jour ;
 - que les stocks et travaux en cours de l'entreprise ont fait l'objet d'un inventaire détaillé et ont été revalorisés au prix de revient ; cette valorisation après provision est en tous les cas inférieure à la valeur marchande ;
 - que le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise n'a pas diminué de plus de 10 % au cours des deux derniers exercices clôturés et qu'aucune diminution de plus de 10 % du chiffre d'affaires n'est à prévoir sur l'exercice en cours ;
 - que le capital social de l'entreprise n'a pas connu de changement ou de cession au cours des trois dernières années ;
 - que les actionnaires ou détenteurs de parts sociales de l'entreprise n'ont aucune dette en cours, directe ou indirecte, pour l'achat de ces actions ou parts sociales ;
 - qu'aucun des dirigeants de droit ou de fait et/ou qu'aucun des associés de l'entreprise n'a eu d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise ayant fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire au cours des cinq dernières années ;
 - qu'aucun des dirigeants de droit ou de fait et/ou qu'aucun des associés de l'entreprise n'a jamais perçu de prestations en provenance d'une assurance perte d'emploi pour les dirigeants et chefs d'entreprise au cours des cinq dernières années.
- m'engage à faire part à la CAMEIC de toute modification relative à ma demande d'étude ;
- déclare avoir été informé qu'en application de la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004, je dispose d'un droit d'accès aux informations, en vue de confirmer, modifier, rectifier ou supprimer les données, figurant sur un fichier, qui me concernent, en m'adressant à la CAMEIC ;
- demande l'étude de mon entreprise au titre de la garantie **ATRIDE**, Assurance des **TR**availleurs non salariés, **I**ndépendants et **D**irigeants d'Entreprise, pour la ou les formules suivantes ⁽¹⁾ :

TYPE DE GARANTIE	DUREE D'INDEMNISATION	CHOIX DE L'ASSURE ⁽¹⁾	PERIODICITE DE PAIEMENT ⁽²⁾
ATRIDE CROISIERE SANS REVOCATION	12 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> annuelle
	18 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> trimestrielle (frais 2%)
	24 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> mensuelle (frais 4%)
ATRIDE CROISIERE AVEC REVOCATION ⁽³⁾	12 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> annuelle
	18 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> trimestrielle (frais 2%)
	24 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> mensuelle (frais 4%)
ATRIDE CONFORT SANS REVOCATION	12 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> annuelle
	18 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> trimestrielle (frais 2%)
	24 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> mensuelle (frais 4%)
ATRIDE CONFORT AVEC REVOCATION ⁽³⁾	12 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> annuelle
	18 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> trimestrielle (frais 2%)
	24 MOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> mensuelle (frais 4%)

(1) Plusieurs choix possibles de type de garantie et de durée d'indemnisation pour la demande d'étude uniquement.

(2) Cochez la case utile.

(3) En tout état de cause, une perte d'emploi pour une révocation n'est indemnisée qu'à hauteur de 60% maximum et ce pour une durée maximale de 12 mois.

Fait à, le

Signature du Chef d'entreprise
(précédée de la mention lu et approuvé)

Signature de l'Assuré bénéficiaire
(précédée de la mention lu et approuvé)